

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2013-36 en date du 09/07/2013 portant acquisition d'une partie de la parcelle D 716 située aux Allois :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 09 Juillet 2013, à 19H00, suivant convocation en date du 04 Juillet 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

Melle Aurore DUFOUR a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	1	12	13	13	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, GILLES Dominique, DESROCHE Roger, PASQUET Christophe, FAUCHER Alain, DUCHEZ Michel, COUSTY Gilles, DUTHEIL Rachel, BERGER Thierry, DUFOUR Aurore, ALAMARGOT Sylvie, HARGE Andrée.

Représenté : MM. COLLENNE Michèle procuration à FAUCHER Alain.

Le maire expose au Conseil Municipal que pour améliorer la circulation et la visibilité au débouché de la voie communale n°6 et de la RD 65 aux Allois, la commune pourrait acheter une partie, soit 81 m² de la parcelle cadastrée D 716.

Il précise que cette opération était déjà prévue au moment de la délivrance du permis de construire accordé aux propriétaires pour leur habitation en 1980 ; il s'agirait donc de procéder à la régularisation de ce dossier.

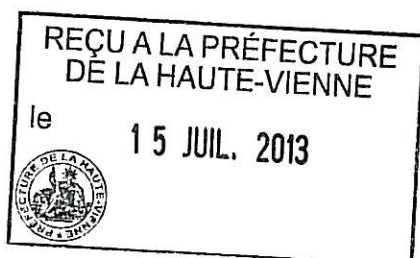
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Vu l'arrêté de permis de construire en date du 08 Mai 1980, n°0870700J0149,
- Vu le plan d'arpentage établi par le cabinet DUARTE, géomètre,

APPROUVE l'acquisition par la commune d'une partie, soit 81 m², de la parcelle D 716 à M. Jean-Pierre MOUNIER et à Mme Solange SIARDET son épouse, pour la somme de 81,00 €.

PRECISE que tous les frais engendrés par cette opération seront à la charge de la commune.

AUTORISE le maire à signer les actes notariés et tout document à intervenir.



A La Geneytouse, le 11 Juillet 2013

Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS

